

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (hébergement et emplacement) et d'utilisation du site internet(www.campinglelescigales.com).

REGLEMENT INTERIEUR.

Le jour de votre arrivée les enregistrements de **votre location d'hébergement** sont de **16h à 20h** .Les départs s'effectuent entre **7h30 et 10h maximum** le jour du départ (prendre RDV la veille), (Etat des lieux obligatoirement effectué en votre présence). Pour **les emplacements** l'heure d'arrivée est à partir de **15h00** et l'heure de départ pour **12h00 maximum**.

Les locatifs sont équipés de vaisselle, cafetière électrique, bouilloire électrique (selon type d'hébergement) plaque de cuisson, réfrigérateur, alèses, oreillers, couvertures ou couettes (selon type d'hébergement, sauf SIMPLY LODGE non fourni) ustensiles de ménage, salon de jardin, micro-ondes. **PAS DE COUETTES, NI COUVERTURES EN RAISON DU COVID** Téléviseurs uniquement dans les lodges.

Draps et linge de toilette ne sont pas fournis. (Possibilité de location uniquement par réservation au minimum 48h à l'avance).

Le nombre maximum de personnes séjournant dans l'hébergement ne peut en aucun cas dépasser le nombre de couchage indiqué. **Les toiles de tente ne sont pas autorisées sur les emplacements des hébergements**. Nombre de personnes maximum par emplacement : 6 .

Le solde du séjour (70%) se règle à l'arrivée.

Les arrhes (30 % du total du séjour) sont déduites du montant total du séjour au moment de la réservation. Aucun frais de réservation ou de dossier n'est appliqué. **Aucun remboursement ne sera consenti en cas de départ interrompu ou abrégé pour quelque cause que se soit**. En cas d'annulation, les arrhes sont conservées. En cas de non présentation dans les 24 h suivant le début de la location et si le locataire ne prévient pas le camping, la location est annulée sur la totalité de la période réservée.

INTERDICTION DE FUMER A L'INTERIEUR DES HEBERGEMENTS.

A réception de votre demande de réservation et de vos arrhes, un mail de confirmation vous est adressé (S'il n'y a plus de disponibilités, vos arrhes vous sont renvoyées ou ne sont pas débitées.)

Conformément à l'article L221-28-12 du code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs. Les commandes réalisées à partir de notre site internet ne peuvent donc pas faire l'objet d'un droit de rétractation.

CONDITIONS D'ANNULATION/REMBOUSEMENT EN CAS DE PANDEMIE : Spécifique à l'année 2021.

1) En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour(arrhes de 30%) **feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 1 mois**.

Le camping ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

2) Toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation du séjour aux dates prévues :

Ne donnera lieu à aucun remboursement des 30% d'arrhes : le client a la possibilité de souscrire l'assurance « CAMPEZ-COUVERT » qui l'indemniserait en cas de maladie et/ou restrictions médicales liées à l'infection du COVID 19 et l'impossibilité de se rendre sur le lieu du séjour. Le coût de l'assurance est de 2.9% du prix de séjour (exemple : 29€ pour un coût de séjour de 1000€). Lors de votre réservation, n'hésitez pas à vous informer sur les conditions de garanties en lien sur notre site.

3) Une fois le séjour entamé, tout départ de séjour anticipé justifié par le fait que le client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact durant son séjour, ou bien d'ailleurs pour quelques motifs différents comme le prévoit les conditions générales de vente :

Ne donnera lieu à aucun remboursement, le client a la possibilité de souscrire l'assurance « CAMPEZ-COUVERT » qui l'indemniserait en cas de maladies et/ou restrictions médicales lui imposant le retour à domicile.

4) Dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer pour confinement local, ou fermeture des frontières, alors même que le terrain de camping soit ouvert, le dispositif :

- **donnera lieu à un avoir des arrhes déjà versés et valable pour une période de 18 mois.**

● **CAUTIONS** : 2 cautions distinctes

1) **300 € pour les hébergements avec sanitaires et 200 € pour les hébergements sans sanitaires**
La caution est restituée à l'état des lieux après vérification de non constat de dégradation.

2) **60€ pour le forfait ménage.** La caution est restituée à l'état des lieux ou conservée si la location n'est pas remise dans le même état de propreté qu'à l'arrivée ou si vous ne souhaitez pas faire vous-même le ménage. (Se reporter au guide d'accueil « modalités de nettoyage de l'hébergement »).

• **Gaz, électricité, eau et accès wifi sont inclus dans le prix des locatifs.**

• **ANIMAUX: chiens 1^{ère} et 2^{ème} catégories ne sont pas admis.**

Les chiens ne doivent en aucun cas être laissés seuls au camping ou dans l'hébergement, ni être laissés en liberté dans le camping. Les chiens ne sont pas autorisés en hébergement « LODGE GRAND CONFORT. »

La promenade pour les besoins de l'animal doit se faire à l'extérieur du camping.

1 chien admis maximum par hébergement. Tout propriétaire d'animal devra être muni du carnet de vaccination à jour. Les chiens des visiteurs ne sont pas autorisés au sein du camping.

- **VISITEURS :** Les voitures des visiteurs ne sont pas autorisées dans le camping. Les visiteurs doivent se signaler à la réception à leur arrivée (aucun prix supplément visiteurs). Les visiteurs doivent être repartis pour 23h maximum. **Les visiteurs ne sont pas autorisés à la piscine,** celle-ci étant réservée uniquement aux vacanciers du camping. Après avoir été autorisés par les gestionnaires, les visiteurs peuvent être admis sur le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Le campeur peut recevoir un ou des visiteurs qu'il doit déclarer à l'accueil.
- **PISCINE :** « Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du **règlement intérieur** du camping et de la PISCINE. **Règlement piscine à l'entrée du bassin.** Dates d'ouvertures : 15 avril -30 septembre
- **VEHICULES :** **10km/ heure ; portail fermé de 22h30 à 7h30. Un code d'accès vous sera délivré à votre arrivée. Une voiture autorisée par hébergement ou emplacement.**
- **Les BARBECUES à bois et charbons sont formellement interdits,** seuls électriques et gaz sont autorisés.
- **En cas d'incendie : aviser immédiatement la direction. Les extincteurs et lances à incendie sont utilisables en cas de nécessité. POMPIERS : 18 ou 112, POLICE SECOURS : 112, SAMU : 15**
- **Les usagers du terrain de camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Le silence doit être total entre 23h00 et 8h00.**

Merci de ne pas écraser vos mégots par terre dans l'enceinte du camping.

INTERDICTION DE FUMER DANS LES HEBERGEMENTS et DANS LES SANITAIRES COMMUNS DU CAMPING.

SE CONFORMER AU REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING (AFFICHAGE A L'ENTREE DE LA RECEPTION).TOUTE MANQUEMENT OU NON RESPECT CONCERNANT LA BONNE TENUE DU REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING PEUT ENTRAINER L'EXCLUSION DE L'ETABLISSEMENT.

« Tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant »

En cas de litige, dans un premier temps, vous devez nous adresser une réclamation écrite à : CAMPING ECOLOGE LES CIGALES, 2 B impasse des cigaloux, Hameau de Conas, 34120 PEZENAS .Un mois après, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez vous adresser au service de médiation MEDICYS simplement et gratuitement par voie électronique en déposant votre dossier sur www.medicys-consommation.fr , ou par courrier simple (joindre votre email, votre téléphone et la réclamation écrite) à

*MEDICYS
73, Boulevard de Clichy
75009 Paris."*